REPUBLIQUE FRANÇAISE — DEPARTEMENT DU PUY-DE-DOME

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

SCRUTIN DE BALLOTTAGE DU 25 NOVEMBRE 1962

IVe circonscription — THIERS-AMBERT

Electrices, Electeurs,

Plus de 41 % d'entre vous, soit une augmentation de 8 % par rapport à 1958, à qui j'adresse **mes** plus vifs remerciements, m'ont désigné pour être le candidat de l'Union de toutes les forces démocratiques et de discipline républicaine de cette circonscription, afin de **barrer la route à l'aventure,** et à une **politique de régression sociale.**

Je les prie de **renouveler et amplifier ce vote** dimanche prochain. **Je demande instamment** aux **abstentionnistes** du 1er tour et à **tous les électeurs républicains et démocrates,** à tous les **amis des libertés essentielles** syndicales, de conscience, de croyance, de la presse et d'opinion, de se joindre à eux pour le triomphe de leurs idées.

Agriculteurs, souvenez-vous de la politique antipaysanne de M. Pinay **et** de ceux qui l'ont soutenu (M. Joyon a voté contre l'indexation des produits agricoles).

Travailleurs de toutes catégories n'oubliez pas que ceux qui ont bloqué les salaires et traitements, les prestations familiales, ont permis l'augmentation continue du coût de la vie et la répartition scandaleuse des profits des grosses sociétés et sont prêts à continuer dans cette voie.

Pour porter un **coup d'arrêt** aux amis de l'**O. A.S.** et des factieux.

Pour maintenir le régime **républicain et démocratique.**

Pour une politique de **justice sociale** et de **progrès économique.**

Pour la défense des libertés fondamentales.

Pour la paix civile et la coexistence pacifique des peuples.

Paysans et **Ouvriers, Artisans, Commerçants, Fonctionnaires, Petits Industriels, Anciens Combattants et Prisonniers de Guerre, Vieux Travailleurs, Jeunes** qui espérez une situation stable et un avenir sans nuage pour le rétablissement et la défense de vos droits, **jugez les hommes** sur un passé de droiture politique et de dévouement à la chose publique.

Electrices, Electeurs,

Défiez-vous des manœuvres et déclarations malveillantes **et** des affirmations sans preuve qui pourraient être publiées en dernière heure,

Votez unanimement pour ceux qui ont toujours et sans défaillance défendu votre droit **à** une vie meilleure, avec la garantie et la sécurité du lendemain,

Pour les candidats d'**Union** des démocrates et de **discipline républicaine,** présentés par le parti Socialiste S. F. I. O.

Fernand SAUZEDDE

Artisan graveur - Maire - Conseiller général de Thiers
Membre de la Commission Départementale
du Conseil Général
Président de l'Office départemental d'H.L.M.
et du Syndicat intercommunal d'électricité et de gaz
du Puy-de-Dôme
Vice-Président de l'Union Hospitalière du Centre
Secrétaire de la Fédération nationale des collectivités
Président d'Honneur des Vieux Travailleurs

Candidat de Rassemblement Républicain

Remplaçant éventuel : Louis CHAUTARD

Cultivateur - Maire d'Auzelles
Conseiller Général de Cunlhat

PAYSANS de THIERS-AMBERT,

Sortant du cadre de mon humble ferme et de mes occupations journalières, je pense qu'il est de mon devoir de m'adresser à vous.

Je vous demande de reprendre la profession de foi de M. Joyon en 1958, vous y lirez : « Je suis partisan de l'indexation des prix agricoles ». Le 16 janvier 1959 M. Joyon en accordant sa confiance au gouvernement Debré en votait la suppression. Le 18 mai 1960 il en refusait à nouveau, par son vote, le rétablissement, en désaccord d'ailleurs avec deux de ses amis politiques Députés de ce département.

Je rappellerai également qu'un certain jour, en pleine rue, devant la mairie de Lezoux, en présence des maires et présidents de syndicats du canton, M. Joyon, du haut de sa suffisance, se révélant sous son vrai jour, en des termes presque orduriers, cria son dédain, son mépris, sa haine, de tout ce qui est paysan. Ce qui me valut du reste, aux élections du conseil général, un appel en ma faveur, quasi unanime, de ces mêmes maires et présidents de syndicats. Je n'ai dans ma poche qu'une seule carte, celle que doit avoir un paysan syndicaliste, mais en paix avec ma conscience et fort de la confiance que m'ont témoignée les électeurs du canton de Lezoux, je me permets de vous lancer cet appel.

Je vous demande par votre bulletin de vote, et sachez que votre geste dépassera le cadre de cette circonscription, de montrer aux maquignons et aux charlatans de tous poils et de toutes opinions, que pour vous, seules les réalités comptent et que vous n'êtes plus dupes de leur verbiage.

Je ne vous convie pas à une victoire politique, je vous convie à une victoire paysanne. Quant à moi, fidèle à ma ligne de conduite, si le besoin en est un jour, je dénoncerai qui que ce soit et d'où qu'il vienne, qui manquerait à son devoir. Je vous en donne ma parole.

Aujourd'hui, paysans de la Limagne et du Livradois, en passant par la Varenne et les Bois Noirs, je vous demande instamment :

Votez, dimanche prochain, pour Sauzedde et Chautard.

L. COUTAREL,

Conseiller Général de LEZOUX.

Electrices, Electeurs, Chers Amis

Nous vous faisons confiance.

Au second tour, vous achèverez votre bon travail en élisant triomphalement **nos amis SAUZEDDE et CHAUTARD.**

Vous qui avez **voté Républicain** — et vous qui n'avez pu aller voter — nous vous demandons de la façon la plus amicale mais aussi la plus pressante, de faire dimanche votre devoir.

Que le mot d'ordre soit : **discipline Républicaine, échec à la Réaction.**

Francis DASSAUD,
Gabriel MONTPIED,
Michel CHAMPLEBOUX,
Sénateurs du Puy-de-Dôme.

Imp. Mont-Louis P. R. Clermont